

DELIBERATION DU COMITE SYNDICALSEANCE du 21 MARS 2025

Nombre de membres en exercice : 159

Convocations transmises le : 07/03/2025

Présents : 94 N'ayant pas pris part au vote, le Président ayant quitté la salle

Votants : 104

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 Mars 2025 à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Mars, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), NEGRE Guyaume (FRUGERES LES MINES), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), FOURET Raymond (SAINT FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), BARD Yann (VERGONGHEON).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), CHAPOUL Dominique (FONTANNES), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), CAREMIER Françoise (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëtitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoit (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), BOURIOL Nicolas (SAINT JUST PRES BRIOUDE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), FILAIRE Franck (DOMEYRAT), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), CORDIER Pierre (PRADES), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), TROSSET Gérard (TAILHAC), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), EYNARD Hubert (VILLENEUVE D'ALLIER), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), ROBEQUIN Gilles (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), PEYROT Jean-Noël (BRENAT), OLLE Alain (CHALUS), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), BRETON Philippe (GIGNAT), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), MERLEN Bernard (ORBEIL), PROUHEZE Jérôme (PARENT), THEVENET Emilie (PARENTIGNAT), BEAU-MALLET Catherine (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), DUTHEIL Nathalie (SAINT YVOINE), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), LIVET Bertrand (USSON),.

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : FEUNTEUN André (AUTHEZAT), BAYOL Jean-Pierre (LAPS), BONHOMME Marie-Josèphe (LA SAUVETAT), GRANGIER Régis (SALLEDES), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE), ANDOCHE Eric (YRONDE ET BURON).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

BRIOUDE SUD AUVERGNE : GIBELIN Pascal (BLESLE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : BUMB Aloïs (CHILHAC), FRIARD Jacques (PINOLS) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), TOURETTE Christophe (MADRIAT), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), PAILLET-POULET Audrey (SAINT HERENT), CATTIAUT Johan (VICHEL), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Approbation du Compte Financier Unique (CFU) 2024

Considérant que le CFU met en évidence des informations clés sur la situation financière de la collectivité, en particulier sur la présentation des résultats, du bilan et le compte de résultat synthétiques et des taux des contributions et produits afférents ;

Considérant que le CFU est une procédure entièrement dématérialisée, permettant la mise en place de contrôles automatisés entre les données de l'ordonnateur et celles du comptable, ce qui simplifie leurs travaux en amont de la production du CFU ;

Le CFU peut se résumer ainsi :

Libellé	Investissement		Fonctionnement		Ensemble	
	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes	Dépenses	Recettes
Résultats reportés		1.541.273,19		2.051.275,46		3.592.548,65
Opérations de l'exercice	3.028.009,03	2.998.658,77	24.949.035,55	24.685.052,85	27.977.044,58	27.683.711,62
TOTAUX	3.028.009,03	4.539.931,96	24.949.035,55	26.736.328,31	27.977.044,58	31.276.260,27
Résultats de clôture	1.511.922,93		1.787.292,76		3.299.215,69	
Restes à réaliser	1.082.600,00				1.082.600,00	
TOTAUX CUMULES	4.110.609,03	4.539.931,96	24.949.035,55	26.736.328,31	29.059.644,58	31.276.260,27
RESULTATS DEFINITIFS	429.322,93		1.787.292,76		2.216.615,69	

Après en avoir délibéré, dans l'intérêt général de la Collectivité, le Comité Syndical, en l'absence du Président, approuve à l'unanimité le Compte Financier Unique 2024.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,



DELIBERATION DU COMITE SYNDICALSEANCE du 21 MARS 2025

Nombre de membres en exercice : 159

Convocations transmises le : 07/03/2025

Présents : 95

Votants : 105

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 Mars 2025 à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Mars, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), NEGRE Guyaume (FRUGERES LES MINES), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), BARD Yann (VERGONGHEON).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), CHAPOUL Dominique (FONTANNES), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), CAREMIER Françoise (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëtitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoit (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), BOURIOL Nicolas (SAINT JUST PRES BRIOUE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), FILAIRE Franck (DOMEYRAT), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), CORDIER Pierre (PRADES), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), TROSSET Gérard (TAILHAC), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), EYNARD Hubert (VILLENEUVE D'ALLIER), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), ROBEQUIN Gilles (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRES Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), PEYROT Jean-Noël (BRENAT), OLLE Alain (CHALUS), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), BRETON Philippe (GIGNAT), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), MERLEN Bernard (ORBEIL), PROUHEZE Jérôme (PARENT), THEVENET Emilie (PARENTIGNAT), BEAU-MALLET Catherine (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), DUTHEIL Nathalie (SAINT YVOINE), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), LIVET Bertrand (USSON).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : FEUNTEUN André (AUTHEZAT), BAYOL Jean-Pierre (LAPS), BONHOMME Marie-Josèphe (LA SAUVETAT), GRANGIER Régis (SALLEDES), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE), ANDOCHE Eric (YRONDE ET BURON).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

BRIOUDE SUD AUVERGNE : GIBELIN Pascal (BLESLE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : BUMB Aloïs (CHILHAC), FRIARD Jacques (PINOLS) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), TOURETTE Christophe (MADRIAT), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), PAILLET-POULET Audrey (SAINT HERENT), CATTIAUT Johan (VICHEL), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice 2024.

Le Comité Syndical :

- Après avoir entendu le Compte Unique Financier de l'exercice 2024,
- Statuant sur l'affectation de l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2024,
- Après délibération, dans l'intérêt général de la Collectivité, décide à l'unanimité d'affecter le résultat comme suit:

BUDGET 2025 - AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024

Résultat de fonctionnement 2024	-263.982,70
Excédent de fonctionnement 2023 reporté 002 BP24	2.051.275,46
Excédent de clôture	1.787.292,76

CALCUL DU BESOIN DE FINANCEMENT EN INVESTISSEMENT

Excédent d'investissement de l'année 2024	
Déficit d'investissement de l'année 2024	-29.350,26
Excédent d'investissement 2023 reporté	1.541.273,19
Solde d'exécution reporté (001 BP25)	1.511.922,93
Déficit d'investissement reporté	
RAR en dépenses d'investissement au 31/12/24	- 1.082.600,00
RAR en recettes d'investissement au 31/12/24	
TOTAL à financer	429.322,93
Excédent de clôture (1)	1.787.292,76
Exécution du virement à la section d'investissement (2)	
Art 1068 au BP 24 : recette d'investissement	
Titre à émettre dès retour délibération, affectation résultat	
AFFECTATION (1) – (2)	1.787.292,76
Art 002 : excédent de fonctionnement reporté	1.787.292,76

Pour le compte administratif, ne pas réaliser :
Les excédents ou déficits reportés
Le virement à la section d'investissement

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,
Pierre RAVEL.



Cette délibération peut faire l'objet d'un recours auprès du Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou notification – certifiée exécutoire compte tenu de la publication et notification le 27 Mars 2025.

DELIBERATION DU COMITE SYNDICALSEANCE du 21 MARS 2025

Nombre de membres en exercice : 159
Présents : 95
Votants : 105

Convocations transmises le : 07/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 Mars 2025 à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Mars, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), NEGRE Guyaume (FRUGERES LES MINES), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), FOURET Raymond (SAINT FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), BARD Yann (VERGONGHEON).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), CHAPOUL Dominique (FONTANNES), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), CAREMIER Françoise (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëtitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoit (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), BOURIOL Nicolas (SAINT JUST PRES BRIOUE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), FILAIRE Franck (DOMEYRAT), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), CORDIER Pierre (PRADES), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), TROSSET Gérard (TAILHAC), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), EYNARD Hubert (VILLENEUVE D'ALLIER), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), ROBEQUIN Gilles (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), PEYROT Jean-Noël (BRENET), OLLE Alain (CHALUS), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), BRETON Philippe (GIGNAT), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), MERLEN Bernard (ORBEIL), PROUHEZE Jérôme (PARENT), THEVENET Emilie (PARENTIGNAT), BEAU-MALLET Catherine (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), DUTHEIL Nathalie (SAINT YVOINE), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), LIVET Bertrand (USSON),.

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : FEUNTEUN André (AUTHEZAT), BAYOL Jean-Pierre (LAPS), BONHOMME Marie-Josèphe (LA SAUVETAT), GRANGIER Régis (SALLEDES), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE), ANDOCHE Eric (YRONDE ET BURON).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

BRIOUDE SUD AUVERGNE : GIBELIN Pascal (BLESLE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : BUMB Aloïs (CHILHAC), FRIARD Jacques (PINOLS) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), JOLY Astride (BGLISENEUVE DES LIARDS), TOURRETTE Christophe (MADRIAT), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), PAILLET-POULET Audrey (SAINT HERENT), CATTIAUT Johan (VICHEL), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Vote du Budget 2025.

Exposé :

Après le débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le Vendredi 21 Février 2025, le Comité Syndical doit se prononcer sur le vote du budget qui s'établit de la façon suivante :

- Fonctionnement :

. Dépenses	18.966.382,76 €
. Recettes	18.966.382,76 €

- Investissement :

. Dépenses	3.202.922,93 €
. Recettes	3.202.922,93 €

Décision :

Le Comité Syndical,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le débat d'Orientations Budgétaires qui s'est tenu le Vendredi 21 Février 2025,

Après en avoir délibéré, dans l'intérêt général de la Collectivité, approuve à l'unanimité le Budget Primitif 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,

Pierre RAVEL



DELIBERATION DU COMITE SYNDICALSEANCE du 21 MARS 2025

Nombre de membres en exercice : 159
Présents : 95
Votants : 105

Convocations transmises le : 07/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 Mars 2025 à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Mars, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), NEGRE Guyaume (FRUGERES LES MINES), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), BARD Yann (VERGONGHEON).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), CHAPOUL Dominique (FONTANNES), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), CAREMIER Françoise (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëtitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoit (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), BOURIOL Nicolas (SAINT JUST PRES BRIOUDE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), FILAIRE Franck (DOMEYRAT), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), CORDIER Pierre (PRADES), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), TROSSET Gérard (TAILHAC), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), EYNARD Hubert (VILLENEUVE D'ALLIER), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), ROBEQUIN Gilles (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), PEYROT Jean-Noël (BRENAT), OLLE Alain (CHALUS), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), BRETON Philippe (GIGNAT), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), MERLEN Bernard (ORBEIL), PROUHEZE Jérôme (PARENT), THEVENET Emilie (PARENTIGNAT), BEAU-MALLET Catherine (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), COURTAY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), DUTHEIL Nathalie (SAINT YVOINE), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), LIVET Bertrand (USSON),.

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : FEUNTEUN André (AUTHEZAT), BAYOL Jean-Pierre (LAPS), BONHOMME Marie-Josèphe (LA SAUVETAT), GRANGIER Régis (SALLEDES), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE), ANDOCHE Eric (YRONDE ET BURON).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

BRIOUDE SUD AUVERGNE : GIBELIN Pascal (BLESLE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : BUMB Aloïs (CHILHAC), FRIARD Jacques (PINOLS) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), TOURRETTE Christophe (MADRIAT), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), PAILLET-POULET Audrey (SAINT HERENT), CATTIAUT Johan (VICHEL), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Fongibilité des crédits en section fonctionnement et investissement.

L'instruction comptable et budgétaire M57 donne la possibilité pour l'exécutif, si l'Assemblée l'y a autorisé, de procéder à des virements de crédits de chapitre à chapitre au sein de la même section, dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section.

Cette disposition permet de disposer de plus de souplesse budgétaire puisqu'elle offre au Comité Syndical le pouvoir de déléguer au Président la possibilité de procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de la section concernée.

Cette disposition permettrait notamment d'amender, dès que le besoin apparaîtrait, la répartition des crédits afin de les ajuster au mieux, sans modifier le montant global des sections. Elle permettrait également de réaliser des opérations purement techniques sans attendre.

Dans ce cas, le Président est tenu d'informer l'Assemblée délibérante des mouvements de crédits opérés lors de sa plus proche séance.

Après en avoir délibéré, dans l'intérêt général de la Collectivité, le Comité Syndical autorise à l'unanimité le Président :

- à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7.5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget.

- à signer tout document s'y rapportant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,
Pierre RAVEL



DELIBERATION DU COMITE SYNDICALSEANCE du 21 MARS 2025

Nombre de membres en exercice : 159
Présents : 95
Votants : 105

Convocations transmises le : 07/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 Mars 2025 à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Mars, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), NEGRE Guyaume (FRUGERES LES MINES), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), FOURET Raymond (SAINT FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), BARD Yann (VERGONGHEON).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), CHAPOUL Dominique (FONTANNES), POUGBEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), CAREMIER Françoise (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laétitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoit (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), BOURIOL Nicolas (SAINT JUST PRES BRIOUDE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), FILAIRE Franck (DOMEYRAT), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), CORDIER Pierre (PRADES), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), TROSSET Gérard (TAILHAC), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), EYNARD Hubert (VILLENEUVE D'ALLIER), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), ROBEQUIN Gilles (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), PEYROT Jean-Noël (BRENAT), OLLE Alain (CHALUS), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), BRETON Philippe (GIGNAT), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), MERLEN Bernard (ORBEIL), PROUHEZE Jérôme (PARENT), THEVENET Emilie (PARENTIGNAT), BEAU-MALLET Catherine (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), DUTHEIL Nathalie (SAINT YVOINE), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), LIVET Bertrand (USSON),.

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : FEUNTEUN André (AUTHEZAT), BAYOL Jean-Pierre (LAPS), BONHOMME Marie-Josèphe (LA SAUVETAT), GRANGIER Régis (SALLEDES), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE), ANDOCHE Eric (YRONDE ET BURON).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

BRIOUDE SUD AUVERGNE : GIBELIN Pascal (BLESLE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : BUMB Aloïs (CHILHAC), FRIARD Jacques (PINOLS) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), TOURRETTE Christophe (MADRIAT), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), PAILLET-POULET Audrey (SAINT HERENT), CATTIAUT Johan (VICHEL), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Tarif financement du service - Année 2025.

Conformément à la réglementation en vigueur et aux décisions prises par le S.I.C.T.O.M. concernant le financement du service, le Comité Syndical fixe comme suit le tarif pour l'Année 2025 :

- la participation demandée par le S.I.C.T.O.M. sera de 143,63 € par habitant.

Les montants correspondant à la redevance spéciale demandée aux lycées et collèges établis sur les collectivités respectives seront retranchés de la participation des communautés de communes et communauté d'agglomération compétentes en matière d'élimination des déchets.

Après en avoir délibéré, dans l'intérêt général de la Collectivité, l'Assemblée vote à l'unanimité, le tarif de financement du service fixé pour l'année 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,
Pierre RAVEL



DELIBERATION DU COMITE SYNDICALSEANCE du 21 MARS 2025

Nombre de membres en exercice : 159
Présents : 95
Votants : 105

Convocations transmises le : 07/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 Mars 2025 à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Mars, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), NEGRE Guyaume (FRUGERES LES MINES), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), BARD Yann (VERGONGHEON).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), CHAPOUL Dominique (FONTANNES), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), CAREMIER Françoise (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laétitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoit (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), BOURIOL Nicolas (SAINT JUST PRES BRIOUDE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), FILAIRE Franck (DOMEYRAT), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), CORDIER Pierre (PRADES), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), TROSSET Gérard (TAILHAC), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), EYNARD Hubert (VILLENEUVE D'ALLIER), CHABANON Philippe (VISSAC AUTHEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), ROBEQUIN Gilles (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRES Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), PEYROT Jean-Noël (BRENAT), OLLE Alain (CHALUS), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), BRETON Philippe (GIGNAT), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), MERLEN Bernard (ORBEIL), PROUHEZE Jérôme (PARENT), THEVENET Emilie (PARENTIGNAT), BEAU-MALLET Catherine (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), DUTHEIL Nathalie (SAINT YVOINE), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), LIVET Bertrand (USSON),.

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : FEUNTEUN André (AUTHEZAT), BAYOL Jean-Pierre (LAPS), BONHOMME Marie-Josèphe (LA SAUVETAT), GRANGIER Régis (SALLEDES), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE), ANDOCHE Eric (YRONDE ET BURON).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

BRIOUDE SUD AUVERGNE : GIBELIN Pascal (BLESLE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : BUMB Aloïs (CHILHAC), FRIARD Jacques (PINOLS) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), TOURRETTE Christophe (MADRIAT), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), PAILLET-POULET Audrey (SAINT HERENT), CATTIAUT Johan (VICHEL), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Subvention au Comité des Œuvres Sociales du personnel du S.I.C.T.O.M.
ISSOIRE-BRIOUDE.

Monsieur le Président propose au Comité Syndical d'allouer une subvention de 22.900,00 € au Comité des Œuvres Sociales du personnel pour l'année 2025.

Après en avoir délibéré, l'Assemblée donne, à l'unanimité et dans l'intérêt général de la Collectivité, son accord pour le versement d'une subvention de 22.900,00 € en faveur du Comité des Œuvres Sociales du personnel pour l'année 2025, et autorise Monsieur le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,
Pierre RAVEL.



DELIBERATION DU COMITE SYNDICALSEANCE du 21 MARS 2025

Nombre de membres en exercice : 159
Présents : 95
Votants : 105

Convocations transmises le : 07/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 Mars 2025 à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Mars, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), NEGRE Guyaume (FRUGERES LES MINES), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), BARD Yann (VERGONGHEON).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), CHAPOUL Dominique (FONTANNES), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), CAREMIER Françoise (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëtitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoit (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), BOURIOL Nicolas (SAINT JUST PRES BRIOUDE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), FILAIRE Franck (DOMEYRAT), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), CORDIER Pierre (PRADES), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), TROSSET Gérard (TAILHAC), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), EYNARD Hubert (VILLENEUVE D'ALLIER), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), ROBEQUIN Gilles (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRES Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), PEYROT Jean-Noël (BRENAT), OLLE Alain (CHALUS), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), BRETON Philippe (GIGNAT), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), MERLEN Bernard (ORBEIL), PROUHEZE Jérôme (PARENT), THEVENET Emilie (PARENTIGNAT), BEAU-MALLET Catherine (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), DUTHEIL Nathalie (SAINT YVOINE), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), LIVET Bertrand (USSON).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : FEUNTEUN André (AUTHEZAT), BAYOL Jean-Pierre (LAPS), BONHOMME Marie-Josèphe (LA SAUVETAT), GRANGIER Régis (SALLEDES), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE), ANDOCHE Eric (YRONDE ET BURON).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

BRIOUDE SUD AUVERGNE : GIBELIN Pascal (BLESLE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : BUMB Aloïs (CHILHAC), FRIARD Jacques (PINOLS) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), JOLY Astride (BGLISENEUVE DES LIARDS), TOURRETTE Christophe (MADRIAT), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), PAILLET-POULET Audrey (SAINT HERENT), CATTIAUT Johan (VICHEL), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Attribution d'une subvention au Syndicat C.G.T. du personnel du S.I.C.T.O.M.
ISSOIRE-BRIOUDE.

Monsieur le Président propose au Comité Syndical d'allouer au Syndicat C.G.T. du personnel du S.I.C.T.O.M. une subvention de 2.500,00 €.

Après en avoir délibéré, dans l'intérêt général de la collectivité, le Comité Syndical décide à l'unanimité d'allouer au Syndicat C.G.T. du personnel du S.I.C.T.O.M. une subvention de 2.500,00 €.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,
Pierre RAVEL.



DELIBERATION DU COMITE SYNDICALSEANCE du 21 MARS 2025

Nombre de membres en exercice : 159

Convocations transmises le : 07/03/2025

Présents : 95

Votants : 105

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 Mars 2025 à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Mars, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), NEGRE Guyaume (FRUGERES LES MINES), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), BARD Yann (VERGONGHEON).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), CHAPOUL Dominique (FONTANNES), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), CAREMIER Françoise (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laétitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoit (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), BOURIOL Nicolas (SAINT JUST PRES BRIOUDE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), FILAIRE Franck (DOMEYRAT), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), CORDIER Pierre (PRADES), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), TROSSET Gérard (TAILHAC), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), EYNARD Hubert (VILLENEUVE D'ALLIER), CHABANON Philippe (VISSAC AUTHEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), ROBEQUIN Gilles (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), PEYROT Jean-Noël (BRENAT), OLLE Alain (CHALUS), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), BRETON Philippe (GIGNAT), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), MERLEN Bernard (ORBEIL), PROUHEZE Jérôme (PARENT), THEVENET Emilie (PARENTIGNAT), BEAU-MALLET Catherine (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), DUTHEIL Nathalie (SAINT YVOINE), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), LIVET Bertrand (USSON).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : FEUNTEUN André (AUTHEZAT), BAYOL Jean-Pierre (LAPS), BONHOMME Marie-Josèphe (LA SAUVETAT), GRANGIER Régis (SALLEDES), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE), ANDOCHE Eric (YRONDE ET BURON).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

BRIOUDE SUD AUVERGNE : GIBELIN Pascal (BLESLE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : BUMB Aloïs (CHILHAC), FRIARD Jacques (PINOLS) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), TOURRETTE Christophe (MADRIAT), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), PAILLET-POULET Audrey (SAINT HERENT), CATTIAUT Johan (VICHEL), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Admissions en non-valeurs de créances irrécouvrables.

Monsieur le Président expose au Comité Syndical que le Receveur sollicite l'admission en non-valeur de créances irrécouvrables et éteintes pour les montants suivants :

CREANCES IRRECOUVRABLES

Exercice	N° Titre	Nom du redevable	Montant H.T.	Montant T.V.A.	Montant T.T.C.
2023	9	BATIPROD	18.96	1.04	20.00
2019	259	CERAMIC 63	18.18	1.82	20.00
2023	254	CREPI PARTOUT	18.96	1.04	20.00
2021	378	ROLLERY ERIC	18.18	1.82	20.00
2021	470	VIGOUROUX CHRISTIAN	18.96	1.04	40.00
2022	197	VIGOUROUX CHRISTIAN	18.96	1.04	20.00
2022	315	VIGOUROUX CHRISTIAN	37.91	2.09	40.00
2023	403	VIGOUROUX ETS	18.96	1.04	20.00
2021	65	VOLCANIC FACADES	18.18	1.82	20.00
TOTAL			187.25	12.75	200.00

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et dans l'intérêt général de la Collectivité, le Comité Syndical approuve :

- l'admission en non-valeur des créances proposées par le comptable public pour un montant de 187,25 € HT,
- l'inscription des dépenses correspondantes au compte 6541.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président

Pierre J. B.



DELIBERATION DU COMITE SYNDICALSEANCE du 21 MARS 2025

Nombre de membres en exercice : 159

Convocations transmises le : 07/03/2025

Présents : 95

Votants : 105

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 Mars 2025 à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Mars, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), NEGRE Guyaume (FRUGERES LES MINES), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), BARD Yann (VERGONGHEON).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), CHAPOUL Dominique (FONTANNES), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), CAREMIER Françoise (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëtitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoit (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), BOURIOL Nicolas (SAINT JUST PRES BRIOUDE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), FILAIRE Franck (DOMEYRAT), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), CORDIER Pierre (PRADES), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), TROSSET Gérard (TAILHAC), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), EYNARD Hubert (VILLENEUVE D'ALLIER), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), ROBEQUIN Gilles (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), PEYROT Jean-Noël (BRENAT), OLLE Alain (CHALUS), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), BRETON Philippe (GIGNAT), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), MERLEN Bernard (ORBEIL), PROUHEZE Jérôme (PARENT), THEVENET Emilie (PARENTIGNAT), BEAU-MALLET Catherine (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), DUTHEIL Nathalie (SAINT YVOINE), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), LIVET Bertrand (USSON),.

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : FEUNTEUN André (AUTHEZAT), BAYOL Jean-Pierre (LAPS), BONHOMME Marie-Josèphe (LA SAUVETAT), GRANGIER Régis (SALLEDES), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE), ANDOCHE Eric (YRONDE ET BURON).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

BRIOUDE SUD AUVERGNE : GIBELIN Pascal (BLESLE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : BUMB Aloïs (CHILHAC), FRIARD Jacques (PINOLS) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), TOURRETTE Christophe (MADRAT), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), PAILLET-POULET Audrey (SAINT HERENT), CATTIAUT Johan (VICHEL), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Plan de Formation 2025 du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

VU le Code Général de la Fonction Publique,
VU la Loi n° 2007-209 du 19 Février 2007 relative à la Fonction Publique Territoriale et, notamment son article 7,
VU le Décret n° 2007-1845 du 26 Décembre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la Fonction Publique Territoriale,
VU le Décret n° 2008-512 du 29 Mai 2008 relatif à la formation statutaire obligatoire des fonctionnaires territoriaux,
CONSIDERANT l'avis du Comité Social Territorial en date du 12 Mars 2025.

Monsieur le Président rappelle que l'élaboration d'un Plan de Formation par la Collectivité Territoriale constitue une obligation.

Il précise que la Loi du 19 Février 2007 vient réactiver cette obligation en apportant un éclairage nouveau sur le plan statutaire mais également au niveau de la formation des Agents.

La démarche formative s'inscrit désormais dans un cadre contractualisé où l'Agent et l'Autorité Territoriale fixent les règles liées à sa réalisation.

Il ajoute que ce document, élaboré par le Service Administratif au vu des exigences des différents postes de travail, a été soumis pour avis au Comité Social Territorial. Ce dernier a émis un avis unanimement favorable au Plan de Formation 2025.

Le Comité Syndical, dans l'intérêt général de la Collectivité, approuve à l'unanimité, le Plan de Formation pour l'Année 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,
Pierre RIVEL.



DELIBERATION DU COMITE SYNDICALSEANCE du 21 MARS 2025

Nombre de membres en exercice : 159
Présents : 95
Votants : 105

Convocations transmises le : 07/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 Mars 2025 à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Mars, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), NEGRE Guyaume (FRUGERES LES MINES), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), BARD Yann (VERGONGHEON).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), CHAPOUL Dominique (FONTANNES), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), CAREMIER Françoise (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëticia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoit (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), BOURIOL Nicolas (SAINT JUST PRES BRIOUDE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), FILAIRE Franck (DOMEYRAT), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), CORDIER Pierre (PRADES), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), TROSSET Gérard (TAILHAC), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), EYNARD Hubert (VILLENEUVE D'ALLIER), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), ROBEQUIN Gilles (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), PEYROT Jean-Noël (BRENAT), OLLE Alain (CHALUS), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), BRETON Philippe (GIGNAT), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), MERLEN Bernard (ORBEIL), PROUHEZE Jérôme (PARENT), THEVENET Emilie (PARENTIGNAT), BEAU-MALLET Catherine (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), DUTHEIL Nathalie (SAINT YVOINE), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), LIVET Bertrand (USSON),.

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : FEUNTEUN André (AUTHEZAT), BAYOL Jean-Pierre (LAPS), BONHOMME Marie-Josèphe (LA SAUVETAT), GRANGIER Régis (SALLEDES), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE), ANDOCHE Eric (YRONDE ET BURON).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

BRIOUDE SUD AUVERGNE : GIBELIN Pascal (BLESLE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : BUMB Aloïs (CHILHAC), FRIARD Jacques (PINOLS) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), TOURRETTE Christophe (MADRAT), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), PAILLET-POULET Audrey (SAINT HERENT), CATTIAUT Johan (VICHEL), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Délibération portant fixation des plafonds de prise en charge du Compte Personnel de Formation.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU le Code Général de la Fonction Publique,
VU la Loi n° 84-594 du 12 Juillet 1984 modifiée relative à la formation des agents de la Fonction Publique Territoriale,

VU la Loi n° 2016-1088 du 8 Août 2016 relative au travail, à la modernisation du dialogue social et à la sécurisation des parcours professionnels, et notamment son Article 44,

VU l'Ordonnance n° 2017-53 du 19 Janvier 2017 portant diverses dispositions relatives au Compte Personnel d'Activité, à la formation et à la santé et la sécurité au travail dans la fonction publique,

VU le Décret n° 2007-1845 du 26 Décembre 2007 relatif à la formation professionnelle tout au long de la vie des agents de la fonction publique territoriale,

VU le Décret n° 2017-928 du 6 Mai 2017 modifié relatif à la mise en œuvre du Compte Personnel d'Activité dans la fonction publique et à la formation professionnelle tout au long de la vie, notamment son Article 9,

VU le Décret n° 2019-1392 du 17 Décembre 2019 modifiant le Décret n° 2017-928 du 6 Mai 2017 relatif à la mise en œuvre du Compte Personnel d'Activité dans la fonction publique et à la formation professionnelle tout au long de la vie, notamment son Article 5.

VU l'avis du Comité Social Territorial en date du 12 Mars 2025,

Considérant ce qui suit :

Instauré par l'Ordonnance du 19 Janvier 2017, le Compte Personnel d'Activité (CPA) a pour objectifs de renforcer l'autonomie de l'agent dans la mobilisation de son droit à la formation et de faciliter son évolution professionnelle.

Le Compte Personnel d'Activité est constitué de deux dispositifs distincts :

- le Compte Personnel de Formation (CPF),
- le Compte d'Engagement Citoyen (CEC).

Le Compte Personnel de Formation se substitue au Droit Individuel à la Formation (DIF) et permet aux agents publics d'acquérir des droits à la formation, au regard du travail accompli.

Le Compte Personnel de Formation concerne l'ensemble des agents publics, agents titulaires et contractuels, qu'ils soient recrutés sur des emplois permanents ou non, à temps complet ou non complet.

L'alimentation s'effectue à hauteur de 25 heures maximum par année de travail jusqu'à l'acquisition d'un crédit de 150 heures pour un temps complet. Le temps de travail à temps partiel est assimilé à du temps complet. Le temps non complet est proratisé au regard de la durée de travail.

Pour les agents de catégorie C dépourvus de qualifications (qui ne possèdent pas un diplôme ou titre professionnel enregistré et classé au niveau 3), le plafond du crédit est relevé à 400 heures (avec une alimentation du CPF de 50 heures maximum par an). Un crédit d'heures supplémentaires est en outre attribué, dans la limite de 150 heures en complément des droits déjà acquis, à l'agent dont le projet d'évolution professionnelle vise à prévenir une situation d'inaptitude à l'exercice de ses fonctions et ce, sur présentation d'un avis du médecin de prévention.

Les agents publics peuvent accéder à toutes formations nécessitant un développement de compétences pour la mise en œuvre d'un projet d'évolution professionnelle, hormis celles relatives à l'adaptation aux fonctions exercées :

- les formations ayant pour objet d'acquérir un diplôme, un titre ou tout autre certificat de qualification professionnelle,
- les bilans de compétences,
- la validation des acquis de l'expérience,
- la préparation aux concours et examens...

La formation ne doit pas être nécessairement diplômante ou certifiante.

Certaines formations sont considérées par les textes réglementaires comme prioritaires dans l'utilisation du CPF :

- la prévention d'une situation d'inaptitude à l'exercice des fonctions,
- la validation des acquis de l'expérience,
- la préparation aux concours et examens.

L'organe délibérant peut définir d'autres priorités en complément (les actions sollicitées au regard d'un projet relevant d'une activité principale apparaissent comme prioritaires par rapport aux actions présentées en vue d'une activité accessoire).

Le compte personnel de formation peut également être mobilisé en articulation avec le congé de formation professionnelle et en complément des congés pour validation des acquis de l'expérience et pour bilan de compétences.

Le Décret n° 2017-928 du 6 Mai 2017 prévoit notamment, à l'Article 9, que l'employeur prend en charge les frais pédagogiques qui se rattachent à la formation suivie au titre du CPF et peut prendre en charge les frais occasionnés par les déplacements. Cette prise en charge des frais peut faire l'objet de plafonds déterminés par l'assemblée délibérante.

Le Président propose :

Article 1er : Conformément aux dispositions de l'Article 9 du Décret du 6 Mai 2017 susvisé, sont arrêtés, en vue de la prise en charge des frais qui se rattachent aux formations suivies au titre du Compte Personnel de Formation, les plafonds suivants :

➤ **Prise en charge des frais pédagogiques :**

- budget annuel global consacré aux frais pédagogiques au titre du CPF :
5 000 euros,
- plafond par action de formation : 1 000 euros.

➤ **Prise en charge des frais occasionnés par les déplacements :**

Les frais occasionnés par les déplacements des agents lors des formations suivies au titre du CPF ne sont pas pris en charge. Les frais seront à la charge de l'agent.

Article 2 : En cas de constat d'absence de suivi de tout ou partie de la formation sans motif légitime, l'agent doit rembourser les frais engagés par la collectivité.

Article 3 : L'agent qui souhaite mobiliser son compte personnel de formation doit solliciter l'accord écrit de la collectivité en précisant :

- les fonctions actuelles,
- le projet d'évolution professionnelle visé avec la nature et le programme de la formation,
- l'organisme et le lieu de formation,
- le nombre d'heures requises, le calendrier de la formation et le coût de la formation,
- les modalités d'exercice des nouvelles fonctions (à titre principal ou accessoire),
- les modalités d'exercice de la formation demandée (en présentiel ou à distance),
- le nombre d'heures mobilisées au titre du CPF (sur le temps de travail et hors temps de travail).

Article 4 : Les demandes seront instruites par la collectivité au fur et à mesure des demandes.

Afin d'assurer un traitement équitable des demandes et de pouvoir, le cas échéant, les répartir, les critères d'instruction des demandes seront les suivants :

- Pertinence du projet par rapport à la situation de l'agent (privilégier les projets présentés par des agents dans l'obligation d'envisager une reconversion professionnelle),
- Viabilité et maturité du projet,

- Adéquation de la formation avec le projet d'évolution professionnelle.
- Nombre de formations déjà suivies par l'agent,
- Ancienneté dans la collectivité,
- Nécessités de service,
- Demande déjà formulée au préalable.

Les formations statutaires obligatoires qui conditionnent le déroulement de carrière ainsi que les formations liées à l'hygiène, la sécurité et les conditions de travail devront être réalisées par l'agent avant qu'il ne puisse présenter une demande de formation au titre du CPF.

Article 5 : Les actions de formations suivantes seront prioritairement accordées au titre du CPF :

- les actions de formation visant à prévenir une situation d'inaptitude à l'exercice des fonctions (bilans de compétences etc...),
- la validation des acquis de l'expérience,
- la préparation aux concours et examens.

Le bénéfice des formations relevant du socle de connaissances et de compétences (Décret n°2015-172 du 13 Février 2015), comprenant notamment la communication en français, les règles de calcul et de raisonnement mathématique, etc. est de droit pour les agents qui en font la demande. Le suivi de cette formation pouvant néanmoins être reporté à l'année suivante pour nécessité de service.

Article 6 : La décision de la collectivité sera communiquée à l'agent dans un délai de 2 mois suivant le dépôt de sa demande.

En cas de refus, ce dernier lui sera motivé.

Article 7 : Les modalités définies ci-dessus prendront effet après transmission aux services de l'Etat et publicité.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical approuve, à l'unanimité et dans l'intérêt général de la Collectivité, les modalités d'instruction et d'utilisation du Compte Personnel de Formation, prévoit et inscrit les crédits nécessaires chaque année au budget.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président,
Pierre RAYET



DELIBERATION DU COMITE SYNDICALSEANCE du 21 MARS 2025

Nombre de membres en exercice : 159

Convocations transmises le : 07/03/2025

Présents : 95

Votants : 105

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 Mars 2025 à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Mars, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), NEGRE Guyaume (FRUGERES LES MINES), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), BARD Yann (VERGONGHEON).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), CHAPOUL Dominique (FONTANNES), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), CAREMIER Françoise (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëtitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoit (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), BOURIOL Nicolas (SAINT JUST PRES BRIOUE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), FILAIRE Franck (DOMEYRAT), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), CORDIER Pierre (PRADES), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), TROSSET Gérard (TAILHAC), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), EYNARD Hubert (VILLENEUVE D'ALLIER), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), ROBEQUIN Gilles (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), PEYROT Jean-Noël (BRENAT), OLLE Alain (CHALUS), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), BRETON Philippe (GIGNAT), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), MERLEN Bernard (ORBEIL), PROUHEZE Jérôme (PARENT), THEVENET Emilie (PARENTIGNAT), BEAU-MALLET Catherine (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), COURTAY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), DUTHEIL Nathalie (SAINT YVOINE), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), LIVET Bertrand (USSON).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : FEUNTEUN André (AUTHEZAT), BAYOL Jean-Pierre (LAPS), BONHOMME Marie-Josèphe (LA SAUVETAT), GRANGIER Régis (SALLEDES), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE), ANDOCHE Eric (YRONDE ET BURON).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

BRIOUDE SUD AUVERGNE : GIBELIN Pascal (BLESLE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : BUMB Aloïs (CHILHAC), FRIARD Jacques (PINOLS) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), TOURETTE Christophe (MADRIAT), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), PAILLET-POULET Audrey (SAINT HERENT), CATTIAUT Johan (VICHEL), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Délibération portant validation du document unique d'évaluation des risques professionnels.

VU le Code du Travail, notamment ses Articles L4121-3 et R4121-1 et suivants,
VU le Code Général de la Fonction Publique, notamment l'Article L811-1,
VU le Décret n°85-603 du 10 Juin 1985 relatif à l'hygiène et à la sécurité du travail ainsi qu'à la médecine professionnelle et préventive dans la fonction publique territoriale,
VU la circulaire du 11 Juin 2024 relative à l'élaboration du document unique d'évaluation des risques professionnels et du programme annuel de prévention et d'amélioration des conditions de travail dans la fonction publique,
VU l'avis favorable du Comité social territorial en date du 12 Mars 2025.

Monsieur le Président précise au Comité Syndical que la mise en place du document unique d'évaluation des risques professionnels est une obligation pour les collectivités territoriales et leurs établissements publics.

Afin de répondre à cette obligation, le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE a renforcé sa démarche de prévention en établissant son document unique d'évaluation des risques professionnels.

L'ensemble des services et matériels a été étudié afin de répertorier tous les risques potentiels. Les agents ont également été consultés afin d'analyser leurs postes de travail.

Le document unique d'évaluation des risques professionnels permet d'identifier et de classer les risques rencontrés dans la collectivité afin de mettre en place des actions de prévention pertinentes. C'est un véritable état des lieux en matière d'hygiène et de sécurité du travail.

Le Président souligne que la réalisation de ce document unique d'évaluation des risques professionnels permet ainsi :

- De sensibiliser les agents et la hiérarchie à la prévention des risques professionnels,
- D'instaurer une communication sur ce sujet,
- De planifier les actions de prévention en fonction de l'importance du risque, mais aussi des choix et des moyens,
- D'aider à établir un programme annuel de prévention.

Le document unique doit être mis à jour une fois par an en fonction des nouveaux risques identifiés ou lors d'une réorganisation modifiant les conditions d'hygiène et de sécurité ou les conditions de travail. Il relève de l'entière responsabilité de l'autorité territoriale qui doit donc veiller à ces prescriptions.

Plus largement, le document unique d'évaluation des risques professionnels est amené à évoluer en fonction des situations rencontrées et des actions mises en place pour diminuer les risques professionnels et améliorer la santé, la sécurité et les conditions de travail des agents de la collectivité.

Après délibération, à l'unanimité des Délégués présents et dans l'intérêt général de la Collectivité, le Comité Syndical :

- Valide le document unique d'évaluation des risques professionnels et le plan d'actions,
- Autorise le Président à mettre en œuvre le plan d'actions issues de l'évaluation des risques et à en assurer le suivi, ainsi qu'à procéder à une réévaluation régulière du document unique.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du 21 MARS 2025

Nombre de membres en exercice : 159

Convocations transmises le : 07/03/2025

Présents : 95

Votants : 105

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 Mars 2025 à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Mars, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), NEGRE Guyaume (FRUGERES LES MINES), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), BARD Yann (VERGONGHEON).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), CHAPOUL Dominique (FONTANNES), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), CAREMIER Françoise (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëtitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoit (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), BOURIOL Nicolas (SAINT JUST PRES BRIOUE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), FILAIRE Franck (DOMEYRAT), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), CORDIER Pierre (PRADES), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), TROSSET Gérard (TAILHAC), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), EYNARD Hubert (VILLENEUVE D'ALLIER), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), ROBEQUIN Gilles (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), PEYROT Jean-Noël (BRENAT), OLLE Alain (CHALUS), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), BRETON Philippe (GIGNAT), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), MERLEN Bernard (ORBEIL), PROUHEZE Jérôme (PARENT), THEVENET Emilie (PARENTIGNAT), BEAU-MALLET Catherine (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), COURTAY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), DUTHEIL Nathalie (SAINT YVOINE), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), LIVET Bertrand (USSON),.

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : FEUNTEUN André (AUTHEZAT), BAYOL Jean-Pierre (LAPS), BONHOMME Marie-Josèphe (LA SAUVETAT), GRANGIER Régis (SALLEDES), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE), ANDOCHE Eric (YRONDE ET BURON).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

BRIOUDE SUD AUVERGNE : GIBELIN Pascal (BLESLE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : BUMB Aloïs (CHILHAC), FRIARD Jacques (PINOLS) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), TOURETTE Christophe (MADRIAT), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), PAILLET-POULET Audrey (SAINT HERENT), CATTIAUT Johan (VICHEL), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Détermination des ratios d'avancement de grade.

VU le Code Général de la Fonction Publique,
VU les nouvelles dispositions introduites par la Loi du 19 Février 2007 et notamment l'Article 35,
VU l'avis du Comité Social Territorial du 12 Mars 2025.

Monsieur le Président précise que pour tout avancement de grade, le nombre maximal de fonctionnaires pouvant être promus est déterminé par un taux appliqué à l'effectif des fonctionnaires remplissant les conditions pour cet avancement. Ce taux dit « ratio promu-promouvable », est fixé par l'Assemblée délibérante après avis du Comité Social Territorial et peut varier entre 0 et 100 %.

Afin de maintenir une hiérarchie dans l'effectif du personnel, il est proposé de fixer ce ratio à 100 %.

La capacité laissée au Président de proposer ou de ne pas proposer un agent à l'avancement de grade devra toutefois s'appuyer sur les points suivants :

- La valeur professionnelle et la manière de servir mesurée par l'évaluation annuelle,
- La capacité de l'agent d'exercer ses missions correspondant au nouveau grade,
- La responsabilité professionnelle portant sur l'agent.

Après en avoir débattu,

Après avoir pris en considération l'avis du Comité Social Territorial,

Le Président propose d'adopter les points suivants :

- Le ratio d'avancement de grade, prévu par l'Article L.522-27 du Code Général de la Fonction Publique, est fixé à 100 % pour tous les avancements de grade,
- Le Président a tout pouvoir pour proposer un agent à l'avancement de grade. Il devra toutefois appuyer sa décision sur les points suivants :
 - La valeur professionnelle et la manière de servir mesurée par l'évaluation annuelle,
 - La capacité de l'agent d'exercer ses missions correspondant au nouveau grade,
 - La responsabilité professionnelle portant sur l'agent.

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical à l'unanimité et dans l'intérêt général de la Collectivité, autorise le Président à inscrire les crédits suffisants au Budget et à signer tous les documents nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,

Le Président
Pierre RAYEL.



DELIBERATION DU COMITE SYNDICALSEANCE du 21 MARS 2025

Nombre de membres en exercice : 159

Convocations transmises le : 07/03/2025

Présents :

Votants :

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 Mars 2025 à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Mars, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), NEGRE Guyaume (FRUGERES LES MINES), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), BARD Yann (VERGONGHEON).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), CHAPOUL Dominique (FONTANNES), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), CAREMIER Françoise (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëtitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoit (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), BOURIOL Nicolas (SAINT JUST PRES BRIOUDE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), FILAIRE Franck (DOMEYRAT), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), CORDIER Pierre (PRADES), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), TROSSET Gérard (TAILHAC), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), EYNARD Hubert (VILLENEUVE D'ALLIER), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), ROBEQUIN Gilles (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRES Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), PEYROT Jean-Noël (BRENAT), OLLE Alain (CHALUS), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), BRETON Philippe (GIGNAT), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), MERLEN Bernard (ORBEIL), PROUHEZE Jérôme (PARENT), THEVENET Emilie (PARENTIGNAT), BEAU-MALLET Catherine (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), COURTAY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), DUTHEIL Nathalie (SAINT YVOINE), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), LIVET Bertrand (USSON).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : FEUNTEUN André (AUTHEZAT), BAYOL Jean-Pierre (LAPS), BONHOMME Marie-Josèphe (LA SAUVETAT), GRANGIER Régis (SALLEDES), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE), ANDOCHE Eric (YRONDE ET BURON).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

BRIOUDE SUD AUVERGNE : GIBELIN Pascal (BLESLE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : BUMB Aloïs (CHILHAC), FRIARD Jacques (PINOLS) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), TOURETTE Christophe (MADRIAT), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), PAILLET-POULET Audrey (SAINT HERENT), CATTIAUT Johan (VICHÉL), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Création d'emplois permanents - Tableau des effectifs - N°1/2025.

Monsieur le Président rappelle au Comité Syndical qu'il lui appartient de fixer les effectifs des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services.

Il propose d'actualiser le tableau des effectifs de la Collectivité comme suit pour tenir compte de l'évolution des besoins.

Après délibération, à l'unanimité et dans l'intérêt général de la Collectivité, le Comité Syndical :

- décide la création de :
 - 1 emploi de Rédacteur Principal 1^{ère} Classe à compter du 01/04/2025,
 - 1 emploi de Technicien à compter du 01/08/2025,
 - 4 emplois d'Adjoints Techniques Principaux 1^{ère} Classe au 01/07/2025,
 - 1 emploi d'Adjoint Technique au 01/05/2025,
 - 1 emploi d'Adjoint Administratif Principal 2^{ème} Classe au 01/08/2025.
- précise que les crédits suffisants sont prévus au budget de l'exercice,
- décide d'adopter le tableau des effectifs figurant ci-dessous :

Emplois permanents fonctionnaires	Effectif budgétaire	Effectif pourvu
Attaché	1	1
Technicien	2	1
Agent de Maîtrise Principal	1	1
Rédacteur Principal 1 ^{ère} Classe	1	1
Rédacteur Principal 2 ^{ème} Classe	1	1
Rédacteur	2	1
Adjoint Administratif Principal 1 ^{ère} Classe	2	2
Adjoint Administratif Principal 2 ^{ème} Classe	1	0
Adjoint Administratif	2	2
Adjoint Animation Principal 1 ^{ère} Classe	1	1
Adjoint Technique Principal 1 ^{ère} Classe	63 <i>Dont 1 agent en disponibilité</i>	62
Adjoint Technique Principal 2 ^{ème} Classe	17 <i>Dont 1 agent en disponibilité</i>	16
Adjoint Technique	13 <i>Dont 2 agents en disponibilité</i>	9
Emplois permanents contractuels		
Mécanicien maintenance véhicules et bâtiments	2	2
Agent de Maintenance	1	1

- autorise le Président à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,
Le Président,
Pierre P... ..



DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE du 21 MARS 2025

Nombre de membres en exercice : 159
 Présents : 95
 Votants : 105

Convocations transmises le : 07/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 Mars 2025 à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Mars, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), NEGRE Guyaume (FRUGERES LES MINES), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), BARD Yann (VERGONGHEON).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), CHAPOUL Dominique (FONTANNES), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), CAREMIER Françoise (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëticia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoit (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), BOURIOL Nicolas (SAINT JUST PRES BRIOUDE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), FILAIRE Franck (DOMEYRAT), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), CORDIER Pierre (PRADES), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), TROSSET Gérard (TAILHAC), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), EYNARD Hubert (VILLENEUVE D'ALLIER), CHABANON Philippe (VISSAC AUTHEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), ROBEQUIN Gilles (AGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRES Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), PEYROT Jean-Noël (BRENAT), OLLE Alain (CHALUS), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), BRETON Philippe (GIGNAT), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), MERLEN Bernard (ORBEIL), PROUHEZE Jérôme (PARENT), THEVENET Emilie (PARENTIGNAT), BEAU-MALLET Catherine (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), DUTHEIL Nathalie (SAINT YVOINE), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), LIVET Bertrand (USSON).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : FEUNTEUN André (AUTHEZAT), BAYOL Jean-Pierre (LAPS), BONHOMME Marie-Josèphe (LA SAUVETAT), GRANGIER Régis (SALLEDES), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE), ANDOCHE Eric (YRONDE ET BURON).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

BRIOUDE SUD AUVERGNE : GIBELIN Pascal (BLESLE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : BUMB Aloïs (CHILHAC), FRIARD Jacques (PINOLS) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), JOLY Astride (BGLISENEUVE DES LIARDS), TOURRETTE Christophe (MADRAT), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), PAILLET-POULET Audrey (SAINT HERENT), CATTIAUT Johan (VICHEL), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Modification du Règlement Intérieur des déchèteries du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE : ajout de la nouvelle Déchèterie de PAULHAGUET et mise à jour des horaires d'ouverture, des déchets acceptés et des conditions d'accès en déchèteries.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la Délibération du Comité Syndical du 30 Juin 2014 approuvant le Règlement Intérieur des déchèteries du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE,
VU la Délibération du Comité Syndical du 22 SEPTEMBRE 2017 relative à la vidéo-surveillance et au contrôle d'accès des déchèteries,

CONSIDERANT que les déchèteries sont des lieux publics où des règles de fonctionnement doivent être édictées par un Règlement Intérieur dont le but est :

- De garantir le fonctionnement dans le respect de l'environnement,
- De permettre le travail des gardiens dans des conditions normales,
- De maintenir l'existence des filières de valorisation par un tri efficace,
- De garantir la sécurité des utilisateurs.

Le Président précise qu'il convient d'apporter des modifications au Règlement Intérieur afin de rajouter la nouvelle déchèterie de PAULHAGUET, de mettre à jour les horaires d'ouverture, les déchets acceptés et les conditions d'accès en déchèteries.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité et dans l'intérêt général de la Collectivité, le Comité Syndical :

- Approuve le Règlement Intérieur des déchèteries modifié tel qu'annexé à la présente délibération,
- Autorise le Président à signer le Règlement Intérieur et tous les documents liés à cette délibération,
- Définit la date d'entrée en vigueur du présent Règlement au 1^{er} AVRIL 2025.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,
Le Président,
Pierre RAVEL



DELIBERATION DU COMITE SYNDICALSEANCE du 21 MARS 2025

Nombre de membres en exercice : 159

Convocations transmises le : 07/03/2025

Présents : 95

Votants : 105

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 Mars 2025 à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Mars, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), NEGRE Guyaume (FRUGERES LES MINES), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), BARD Yann (VERGONGHEON).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), CHAPOUL Dominique (FONTANNES), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), CAREMIER Françoise (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëtitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoit (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), BOURIOL Nicolas (SAINT JUST PRES BRIOUDE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMAR Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), FILAIRE Franck (DOMEYRAT), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), CORDIER Pierre (PRADES), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), TROSSET Gérard (TAILHAC), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), EYNARD Hubert (VILLENEUVE D'ALLIER), CHABANON Philippe (VISSAC AUTBYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), ROBEQUIN Gilles (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRE Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), PEYROT Jean-Noël (BRENAT), OLLE Alain (CHALUS), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), BRETON Philippe (GIGNAT), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), MERLEN Bernard (ORBEIL), PROUHEZE Jérôme (PARENT), THEVENET Emilie (PARENTIGNAT), BEAU-MALLET Catherine (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), DUTHEIL Nathalie (SAINT YVOINE), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), LIVET Bertrand (USSON).

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : FEUNTEUN André (AUTHEZAT), BAYOL Jean-Pierre (LAPS), BONHOMME Marie-Josèphe (LA SAUVETAT), GRANGIER Régis (SALLEDES), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE), ANDOCHE Eric (YRONDE ET BURON).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

BRIOUDE SUD AUVERGNE : GIBELIN Pascal (BLESLE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : BUMB Aloïs (CHILHAC), FRIARD Jacques (PINOLS) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), TOURETTE Christophe (MADRIAT), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), PAILLET-POULET Audrey (SAINT HERENT), CATTIAUT Johan (VICHEL), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Fourniture et Pose Pneumatiques – Année 2025-2026.

Le Président rappelle que le S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE possède un parc de camions et véhicules de liaisons important qui nécessite le remplacement périodique des pneumatiques.

Il est nécessaire de lancer une consultation annuelle pour cette fourniture.

Il propose au Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE de :

- Donner son accord pour l'acquisition et la pose de pneumatiques pour le parc des véhicules du Syndicat,
- Dit que le montant estimatif du marché sera compris entre 110.000,00 € H.T. et 221.000,00 € H.T.,
- Dit que le Marché sera un Marché à Procédure Adaptée, inférieur à 221.000,00 € H.T. relevant d'un Accord-Cadre mono attributaire, à bons de commande,
- Dit qu'une publication sera faite au Journal le B.O.A.M.P.,
- Dit que ces fournitures seront financées sur fonds propres, prélevées au Budget de Fonctionnement du Syndicat,
- Dit que le Marché aura une durée d'un an à compter de sa notification,

Après délibération et à l'unanimité de ses membres présents, le Comité Syndical, dans l'intérêt général de la Collectivité, autorise Monsieur le Président à faire toutes les démarches, à signer le Marché et toutes les pièces nécessaires au déroulement de la procédure.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,
Le Président,
Pierre RAVEL



DELIBERATION DU COMITE SYNDICALSEANCE du 21 MARS 2025

Nombre de membres en exercice : 159
Présents : 95
Votants : 104

Convocations transmises le : 07/03/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 21 Mars 2025 à 17 heures 30', le Comité Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, au S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE à COHADE, en session ordinaire du mois de Mars, sous la Présidence de Pierre RAVEL.

Etaient Présents pour les Communautés de Communes :

• **AUZON COMMUNAUTE** : BEJOT Cyril (AUZON), DOMAS Jacqueline (CHAMPAGNAC LE VIEUX), MAGAUD Jean-Paul (CHASSIGNOLES), NEGRE Guyaume (FRUGERES LES MINES), FANGUIN Christelle (LEMPDES SUR ALLAGNON), FOURET Raymond (SAINTE FLORINE), COMTE Michel (SAINT HILAIRE), OLEON Michel (SAINT VERT), BARD Yann (VERGONGHEON).

• **BRIOUDE SUD AUVERGNE** : SENEZE Dominique (AGNAT), GAY Henry (AUTRAC), CATINOT Christine (BOURNONCLE ST PIERRE), ROCHE Maurice (BRIOUDE), DE SOUSA Nathalie (ESPALEM), CHAPOUL Dominique (FONTANNES), POUGHEON Myriam (FRUGIERES LE PIN), FILIOL Jacques (GRENIER MONTGON), CAREMIER Françoise (JAVAUGUES), ZANUTTO William (LAMOTHE), CHASSAIN Pierre (LEOTOING), BOUCHE Laëtitia (LORLANGES), BONY Josiane (LUBILHAC), ALBARET Benoit (PAULHAC), MIRAND Alain (SAINT ETIENNE SUR BLESLE), BOURIOL Nicolas (SAINT JUST PRES BRIOUDE), SERRE René (SAINT LAURENT CHABREUGES).

• **RIVES DU HAUT-ALLIER** : CROZATIER Bernadette (ALLY), LOIR Nicolas (AUBAZAT), GONZALEZ MARTINEZ Patrick (BLASSAC), LEBRETON Véronique (CHANTEUGES), VICARD Bernard (CHASTEL), PASSEMARD Pascal (COUTEUGES), RAGEADE Stéphane (CRONCE), FILAIRE Franck (DOMEYRAT), COURET Guillaume (FERRUSSAC), PERREY Marie-Andrée (LA CHOMETTE), MERLE Danielle (LAVOUTE CHILHAC), MOLHERAT Philippe (MAZEYRAT D'ALLIER), CHEVALIER Martine (MERCOEUR), SAGNOL Laurent (PAULHAGUET), CORDIER Pierre (PRADES), HOTOLEAN Manuela (ST AUSTREMOINE), SALLE Michel (SAINT DIDIER SUR DOULON), GARNIER Alain (ST GEORGES D'AURAC), MERLE Alain (ST JULIEN DES CHAZES), BOURY Marc (SAINT PRIVAT DU DRAGON), BON Bernard (SALZUIT), ATTARD Yves (SIAUGUES STE MARIE), TROSSET Gérard (TAILHAC), CUBIZOLLES Jean-Marc (VALS LE CHASTEL), EYNARD Hubert (VILLENEUVE D'ALLIER), CHABANON Philippe (VISSAC AUTEYRAC).

• **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : GONTHIER Emmanuel (ANTOINGT), CORREIA Emmanuel (ANZAT LE LUGUET), PELISSIER Patrick (APCHAT), BRUN Jean-Luc (ARDES SUR COUZE), ROBEQUIN Gilles (AUGNAT), COURRIOL René (AULHAT-FLAT), HILLAIRES Francis (AUZAT LA COMBELLE), ROUVET Françoise (BANSAT), RIOU Loïc (BERGONNE), RYCKEBOER Christian (BRASSAC LES MINES), PEYROT Jean-Noël (BRENAT), OLLE Alain (CHALUS), EYTARD Bernard (CHAMPAGNAT LE JEUNE), GAUCHET Alain (COUDES), BRETON Philippe (GIGNAT), DISSAY Laurent (LA CHAPELLE SUR USSON), COUAVOUX René (LAMONTGIE), BRUN Claudine (LES PRADEAUX), RANVIAL François (LE VERNET-CHAMEANE), BARBAT Corinne (MAREUGHEOL), MALLET Jean-Louis (MONTPEYROUX), PAPIN Régis (MORIAT), RAVEL Pierre (NONETTE-ORSONNETTE), MERLEN Bernard (ORBEIL), PROUHEZE Jérôme (PARENT), THEVENET Emilie (PARENTIGNAT), BEAU-MALLET Catherine (RENTIERES), LAURETOU Patricia (SAINT GENES LA TOURETTE), BOURG François (SAINT GERMAIN LEMBRON), COURTY Pierre (SAINT JEAN ST GERVAIS), HOSPITAL Bernadette (SAINT MARTIN D'OLLIERES), COL Jean-Louis (SAINT MARTIN DES PLAINS), FANJUL José (SAINT REMY DE CHARGNAT), DUTHEIL Nathalie (SAINT YVOINE), ESPEIL Michel (SAUXILLANGES), LANSARD Denis (SUGERES), LIVET Bertrand (USSON),.

• **MOND'ARVERNE COMMUNAUTE** : FEUNTEUN André (AUTHEZAT), BAYOL Jean-Pierre (LAPS), BONHOMME Marie-Josèphe (LA SAUVETAT), GRANGIER Régis (SALLEDES), FROMAGE Catherine (VIC LE COMTE), ANDOCHE Eric (YRONDE ET BURON).

Etaient Représentés : (procurations) pour les Communautés de Communes ou Agglo :

BRIOUDE SUD AUVERGNE : GIBELIN Pascal (BLESLE) - **RIVES DU HAUT ALLIER** : BUMB Aloïs (CHILHAC), FRIARD Jacques (PINOLS) - **AGGLO PAYS D'ISSOIRE** : LAGEIX Isabelle (BEAULIEU), JOLY Astride (EGLISENEUVE DES LIARDS), TOURRETTE Christophe (MADRAT), GOMEZ Jean-Marc (ROCHE CHARLES LA MAYRAND), PAILLET-POULET Audrey (SAINT HERENT), CATTIAUT Johan (VICHEL), CHABRIER Christophe (VILLENEUVE LEMBRON).

Secrétaire : Madame FROMAGE Catherine

OBJET : Réactualisation des Statuts du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE.

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,
VU la dernière Délibération du Comité Syndical du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE en date du 05 Octobre 2018 modifiant les statuts du Syndicat,
Vu l'Arrêté Interpréfectoral n° BCTE/2019/42 portant modification des statuts du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE,

Le Président expose qu'il apparaît nécessaire de modifier certains articles des statuts du S.I.C.T.O.M. ISSOIRE-BRIOUDE, dont le projet est joint à la présente délibération, à savoir :

- ARTICLE 1 : CONSTITUTION DU SYNDICAT

Suite à la fusion des Communes de CHAMEANE et du VERNET LA VARENNE, le Président propose de remplacer ces 2 communes par « LE VERNET-CHAMEANE ».

- ARTICLE 5 : SIEGE

Suite au déménagement dans les nouveaux locaux de COHADE, le Président propose de transférer le siège au 30 BIS ROUTE DE CLERMONT – 43100 COHADE.

ARTICLE 9 : FONCTIONNEMENT DU COMITE SYNDICAL

Suite à une observation des services de la Préfecture et dans le respect de l'Article L2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Président explique qu'il est nécessaire de modifier le 3^{ème} paragraphe de cet article comme suit : « Le Comité Syndical ne délibère valablement que lorsque la majorité de ses membres en exercice est présente, un délégué ne pouvant être porteur que de 1 pouvoir ».

ARTICLE 15 : ROLE DU COMPTABLE PUBLIC

Le Président propose de modifier cet article comme suit « Les fonctions de Receveur du Syndicat seront exercées par le Comptable Public désigné par la DGFIP de la Haute-Loire ».

ARTICLE 16 : RECETTES DU SYNDICAT

Le Président expose qu'il est nécessaire de modifier le point 10°. En effet, les aides reçues ne proviennent pas exclusivement de CITEO (ex ECO-EMBALLAGES) mais de plusieurs éco-organismes.

Après délibération, à l'unanimité et dans l'intérêt général de la Collectivité, le Comité Syndical approuve les modifications telles qu'exposées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits.

Pour copie conforme,
Le Président,
Pierre RAVE

